

**Changer de paradigme :
pensez les crises globales et leurs solutions
en dehors des sentiers battus**

Première partie : Face aux crises complexes et intriquées, les solutions proposées par la pensée économique dominante sont inefficaces et génératrices d'inégalités

Le cas de la crise climatique

1. Les crises et le questionnement qu'elles suscitent

1.1. Une multitude de processus économiques, sociaux, culturels, physiques et biologiques sont à l'œuvre dans les crises systémiques actuelles

Les crises systémiques que le monde traverse sont d'une complexité que l'on a souvent tendance à sous-estimer. En effet, les crises que l'on individualise fréquemment par commodité (climat, ressources naturelles - biodiversité, eau, terre, forêts -, énergie, économie, social, alimentation, sanitaire et géopolitique) sont intimement liées par de multiples relations causales et d'effets rétroactifs¹.



<https://www.chappatte.com/>.

¹ Par exemple, la crise de l'eau est fortement amplifiée par le changement climatique, comme le montrent les conséquences de la sécheresse de l'été 2022; la crise climatique est exacerbée par la crise énergétique et le recours à des sources fossiles plus émettrices de GES, elle-même amplifiée par la crise géopolitique; la crise alimentaire, dans ses formes les plus aiguës, est souvent liée à des crises géopolitiques ou à des événements météorologiques résultant du dérèglement du climat. Le changement climatique est devenue l'une des principales causes de la chute de la biodiversité [lire]. De multiples autres exemples pourraient être cités.

De ce fait, une analyse portant sur l'une de ces crises, en isolation, est condamnée à omettre des facteurs y jouant un rôle déterminant. De la même façon, des solutions partielles visant à résoudre une crise particulière hors de son contexte plus large ont de fortes chances d'échouer si elles sont déployées isolément.

En outre, les crises concernent des systèmes dont l'évolution repose sur les résultats de processus très variés : sociaux, économiques, politiques, culturels, physiques et biologiques, comme l'illustre la crise de la COVID-19 [\[lire\]](#).

Les comportements humains sont en grande partie déterminés par les structures et par les processus sociaux, économiques et culturels qui agissent en retour sur eux, en les transformant et en les faisant évoluer. Ils peuvent faire l'objet de négociations, d'accords ou de pactes.

Par contre, le milieu dans lequel l'humanité vit et agit est, quant à lui, soumis à des lois et des processus physiques et biologiques non négociables qui peuvent néanmoins être influencés par l'action humaine. Leur connaissance est loin d'être complète et parfaite, surtout pour ce qui est du domaine biologique (physiologie ou écologie², notamment).

Il en résulte qu'alors que l'on peut peser sur le comportement des individus ou des sociétés humaines par des incitations positives ou négatives, une réglementation ou des actions collectives concertées (politiques et programmes économiques et sociaux), on ne peut guère modifier la nature profonde des processus physiques et biologiques, mais simplement chercher à changer les conditions dans lesquelles ils se déroulent afin d'en altérer le résultat et le rendre plus favorable aux humains. Les modifications que l'humanité peut apporter à ces conditions sont essentiellement constituées par les flux de matière et d'énergie produits par les actions humaines.

1.2. Le monde apparaît incertain, par manque de connaissances sur les crises en cours et le comportement humain

Paradoxalement, l'humanité n'a jamais autant été consciente de l'incertitude du monde qu'à l'heure actuelle, à un stade de l'histoire où elle dispose d'un acquis inégalé de connaissances scientifiques. Cela pourrait être une illustration de ce qu'affirmait Montaigne il y a cinq siècles : « La vraie science est une ignorance qui se sait ». Il est symptomatique de constater que la fréquence du mot « incertitude » dans les documents publiés est plus grande aujourd'hui qu'au début du XIXe siècle, et qu'elle a été en forte augmentation au cours de la période 1960-1980 [\[voir diagramme en ligne\]](#).

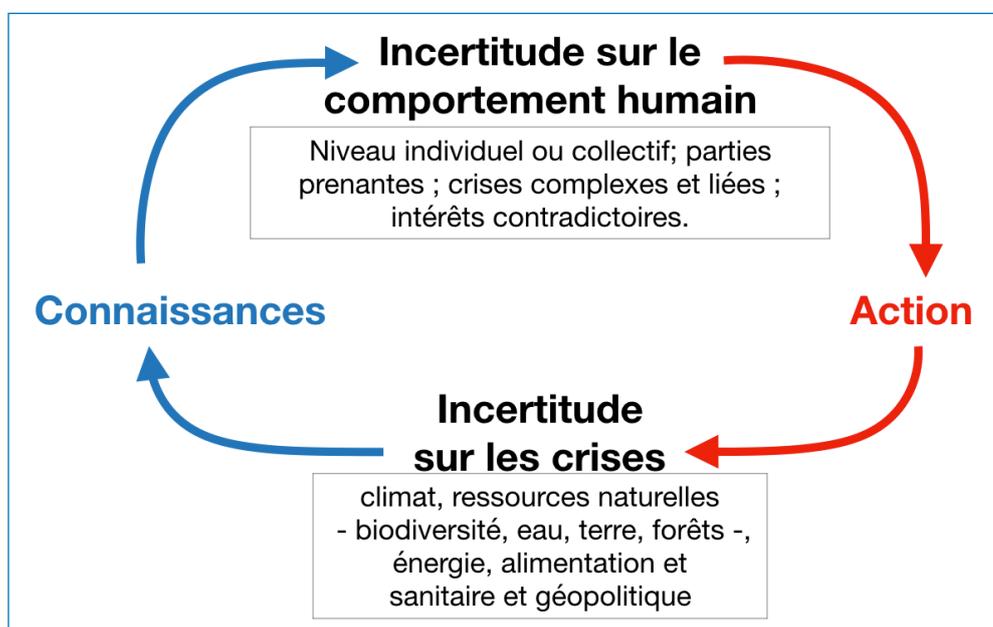
On peut distinguer deux aspects majeurs dans cette incertitude :

- Le premier se rapporte à l'incertitude existant sur les crises elles-mêmes. Elle est en rapport avec notre compréhension des crises et de leur évolution dans l'avenir, du fait des limites de la science. Ainsi, les descriptions du futur sont toujours émaillées de « peut-être », « possibles » et « probables », et les points de vue des experts divergent constamment quant à l'importance et l'intensité des dangers [\[lire en anglais\]](#). De plus, il est très rare que les analyses portent sur les synergies entre divers facteurs d'incertitude (Fig.1) [\[lire en anglais\]](#). On peut néanmoins s'attendre à ce que l'incertitude

² Écologie : science des interrelations mutuelles entre les systèmes biologiques et de leurs interactions avec l'environnement.

sur la nature et les mécanismes des crises diminuent au fur et à mesure que les connaissances scientifiques progressent.

Fig.1 Les deux aspects de l'incertitude



- Le second est relatif à l'incertitude pesant sur le comportement humain face aux crises, que ce soit au niveau individuel ou collectif. Cet aspect est bien illustré par les débats et engagements pris (ou non) lors de la COP26 de Glasgow [\[lire\]](#). Beaucoup de pays y étaient représentés, d'autres ne l'étaient pas. Certains signèrent l'engagement non contraignant de mettre un terme à la déforestation d'ici 2030 ou d'abandonner et ne plus construire ou investir dans des centrales au charbon, alors que d'autres acteurs d'importance déclarèrent ces engagements comme « inappropriés et inéquitables » et qu'ils ne pouvaient « promettre ce qu'ils ne peuvent faire » [\[lire ici\]](#) et [\[lire en anglais\]](#). D'autres, tels les États-Unis dans le passé, ont pu signer des accords pour s'en retirer par la suite, avant de se réengager de nouveau, en attendant peut-être de...

1.3. Prendre la mesure des enjeux pour pouvoir juger des actions nécessaires

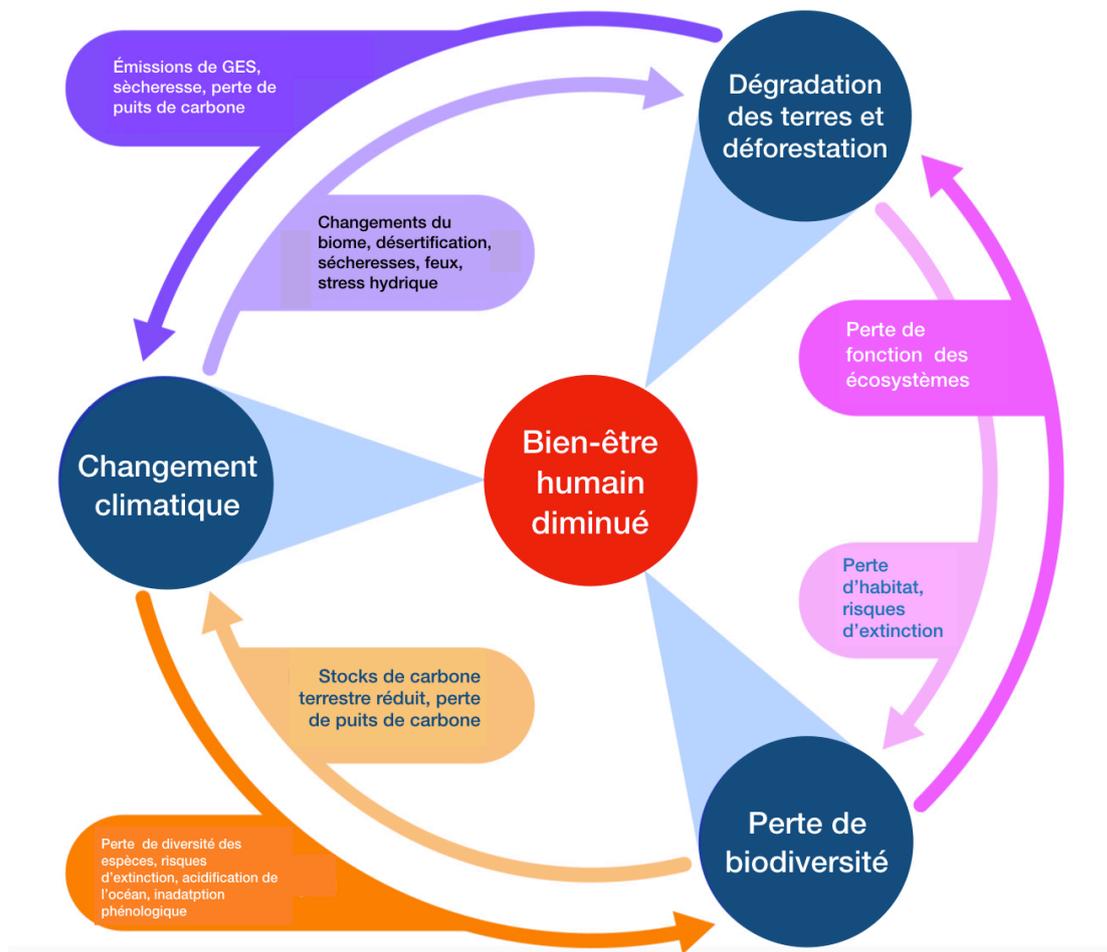
En 2018, on pouvait se poser la question de savoir si le krach alimentaire était un mythe ou une réalité [\[lire\]](#). Quatre ans plus tard, on peut raisonnablement s'inquiéter de ce que les synergies entre les multiples crises systémiques pourraient entraîner, dans le moyen ou le long terme, un krach tel qu'il menacerait l'existence de l'humanité dans des conditions viables.

En 2021, dans leur rapport intitulé « Faire la paix avec la nature » [\[lire le résumé\]](#), les Nations Unies analysaient comment le changement climatique, la dégradation des terres, la déforestation et la perte de la biodiversité se renforcent mutuellement, créant des conséquences en cascade, des synergies et des impacts cumulés qui présentent un risque d'effet boule de neige pouvant engendrer un danger sérieux de catastrophe à l'avenir dont il est difficile sinon impossible, pour l'heure, d'imaginer les contours (Fig.2).

Cette catastrophe est possible, si l'humanité ne prend pas les actions appropriées notamment dans le domaine de l'agriculture et de l'alimentation. En 2020, le Secrétaire général des Nations Unies, António Guterres, déclarait : « Pour dire les choses

simplement, la planète est en panne ».³ Derrière ce discours dont l'objectif était de mobiliser sans effrayer, on peut entendre un message plus inquiétant annonçant que, sans réaction vigoureuse de sa part, l'humanité va vers sa perte et risque de subir un tel recul dans son développement que sa pérennité elle-même sera en jeu.

Fig.2 Interactions entre le changement climatique, l'utilisation des terres, et la biodiversité



Source : [PNUE](https://www.un.org/fr/content/secretariat/2020-12-02/address-columbia-university-the-state-of-the-planet) (traduction lafaimexpliquee.org).

La gravité des enjeux - y compris la survie de l'humanité - crée une situation telle que des solutions, inimaginables à ce jour, pourraient être envisagées d'autant plus quand, les crises s'accroissant et s'amplifiant, on atteint le point où l'éventualité de conditions de vie insupportables à terme devient plausible. La question est alors posée de ce que l'humanité est prête à accepter pour perdurer. On n'en est pas encore là, mais chaque jour d'inaction rapproche l'humanité du moment où elle devra apporter une réponse à cette injonction.

³ Discours du Secrétaire général à l'Université de Columbia: "The State of the Planet". <https://www.un.org/sg/en/content/sg/speeches/2020-12-02/address-columbia-university-the-state-of-the-planet>.

2. La pensée économique dominante n'apporte pas de solution acceptable : le cas des émissions de gaz à effet de serre (GES)

2.1 Le règne de l'économisme : c'est l'efficacité économique qui prime dans les efforts de réduction des flux d'émission de GES et qui détermine les priorités d'action

Dans un monde où la pensée économique et ses écono-mystiques dominent [[lire](#)], les solutions les plus fréquemment invoquées pour éviter - ou régler - les problèmes, quels qu'ils soient, sont de nature financière : il s'agit généralement de limiter l'attractivité économique de certains comportements et de l'augmenter pour d'autres, dans l'espoir de pouvoir résoudre la question, plutôt que d'avoir recours à d'autres moyens tels que l'investissement public, ou à une quelconque réglementation stricte qui, pour les plus libéraux, constituerait une contrainte freinant le bon fonctionnement des forces du marché.

Ainsi, s'il y a un manque d'eau, il faut en relever son prix afin d'en diminuer sa consommation et l'orienter vers des utilisations plus efficaces d'un point de vue économique, tout en encourageant peut-être le développement technologique. S'il faut réduire les émissions de carbone dans l'économie, on fixera un prix pour le carbone (une forme de taxation, même si l'expression « taxe carbone » est devenue un gros mot politique dans un nombre considérable de pays), égal au dommage marginal créé par son émission, dans l'espoir que les entreprises privées adopteront des pratiques et techniques moins carbonées, alignant par la même des intérêts privés sur l'intérêt général. Le problème revient alors à déterminer ce coût marginal et à le faire « avaler » par la population.

2.2. « Il n'y a pas d'alternative au prix du carbone »

Ce point de vue est illustré et justifié par [Christian Gollier](#) dans sa leçon inaugurale⁴ au prestigieux Collège de France. Titulaire de la chaire temporaire « Avenir commun durable », il décline la logique qu'il qualifie de « scientifique » de la méthode qu'il propose. Une analyse critique de son discours montre cependant que cette logique est au mieux partielle, pleine d'approximations, teintée d'arbitraire et marquée par un certain dogmatisme et une foi absolue en l'économie, et qu'elle est prise dans un carcan idéologique empêchant de penser en-dehors des sentiers battus.

Pourtant, Gollier, expert reconnu, fait partie des « conseillers du prince » en France et se vante d'être consulté par le comité chargé par le président Biden de fixer le prix du carbone aux États-Unis. Il peut être considéré comme un représentant parmi les plus reconnus de la pensée économique dominante.

Affirmant avoir trouvé la seule solution pour aligner le comportement individuel sur l'intérêt général en s'inspirant « des fondements scientifiques à une théorie de l'individu et de l'entreprise... dont on pourrait déduire une technique opérationnelle permettant de juger chaque action à l'aune de son apport au bien commun », Gollier a l'ambition de « mettre de la rationalité dans un débat où les idéologies prennent le dessus au détriment de l'efficacité et de la crédibilité des politiques engagées » et il se plaint que « la démocratie, c'est la dictature du présent ».

⁴ « Entre fin du mois et fin du monde : économie de nos responsabilités envers l'humanité » [[voir](#)].

Cette solution, celle de l'incitation, Gollier la qualifie de « naturelle », une façon de clore tout débat sur des alternatives possibles, et il l'affuble de la vertu de responsabiliser la population. On peut alors se demander, en l'écoutant, quelle est la signification (et les implications philosophiques) réelle de l'affirmation que l'argent serait le seul (et donc le meilleur) chemin vers la responsabilisation ! C'est là une affirmation lourde de signification et de sous-entendus sur sa vision chargée d'économisme du comportement humain, de la vie de la cité, et de ce qu'est la responsabilité.

Ses affirmations sont-elles justifiées ?

S'inscrivant dès le départ dans un cadre purement économique, monodisciplinaire, qui attribue un rôle central au marché, Gollier est condamné à postuler que la seule façon de lutter efficacement contre les émissions de GES est de faire « des sacrifices aujourd'hui » pour avoir « des bénéfices futurs » en instaurant un prix du carbone.

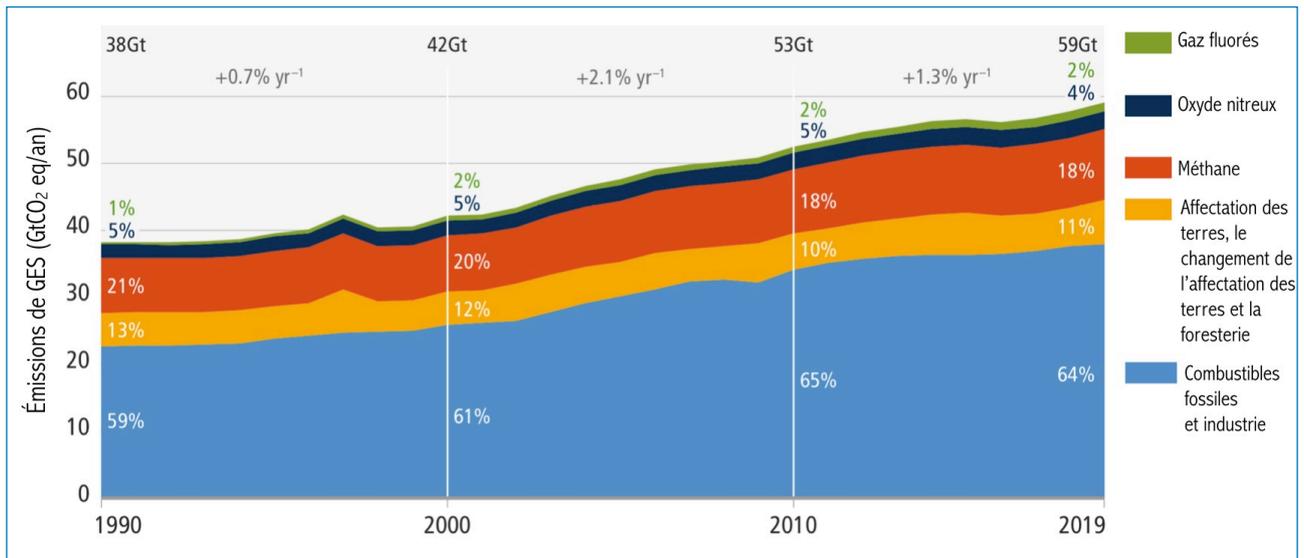
En passant, il oublie une précision importante : les bénéfices futurs d'une réduction des GES correspondent, en réalité, en grande partie, à la prévention de coûts et de sacrifices futurs, sinon celui d'une catastrophe fatale (voir ci-dessus), dont nos actions passées, présentes et futures, sont responsables. Il ne s'agit donc pas de renoncements, aujourd'hui, qui permettraient aux générations futures de bénéficier, demain, d'un niveau de vie nettement supérieur au nôtre (même si cette perspective est souhaitable). Son choix place donc le décideur dans un cadre où l'approche écologique devient nécessairement punitive et génératrice d'inégalités intergénérationnelles, notamment quand il évacue la question de l'urgence d'agir. En effet, tout retard aujourd'hui entraînera, si on l'en croit le GIEC, des conséquences et des efforts bien plus grands et douloureux dans l'avenir. En outre, si l'action est absente, lente ou partielle, le moment viendra où le temps manquera pour éviter une catastrophe désormais considérée comme possible par les Nations Unies. Alors il sera trop tard pour agir.

2.3 Le prix du carbone : une mesure limitée aux seuls combustibles fossiles

Partant du postulat (non démontré comme tout postulat qui se respecte) que « la transition énergétique va coûter cher » et que l'énergie deviendra plus chère à l'avenir, Gollier simplifie considérablement la question en restreignant le problème de la réduction des GES anthropiques à celui de la diminution de la consommation d'énergie fossile carbonée, alors que, selon les travaux du GIEC, les GES émis par les combustibles fossiles et l'industrie ne représentaient qu'environ 64 % des GES anthropiques en 2019 (voir Fig. 3).

Il réitère cette approximation (GES=GES produits par les combustibles fossiles et l'industrie) qui fait fi de la réalité, quand, dans sa comparaison entre des tomates espagnoles et des tomates françaises disponibles sur un marché français, il voit comme seule différence du point de vue de leur impact sur le climat, l'émission de GES lors du transport des tomates entre l'Espagne et la France, comme si toute production de tomate devait nécessairement émettre la même quantité de GES partout dans le monde, et quelle que soit la pratique culturale utilisée - par exemple plein champ ou sous serres !

Fig.3 Émissions totales de GES d'origine anthropique (1990-2019)



Source : [GIEC, 2022](#) (traduction lafaimexpliquee.org).

2.4 Des priorités pour le moins surprenantes

Pour Gollier, une diminution rationnelle des GES consiste à accorder la priorité aux réductions les plus efficaces, l'efficacité étant mesurée par le coût unitaire de la tonne de CO₂ économisée selon divers procédés.

Ces procédés incluent l'adoption du solaire, le remplacement du charbon par le gaz naturel, la limitation de la vitesse des automobiles (ces deux dernières options étant des formes de « décarbonation » ne rompant pas avec la dépendance sur les énergies fossiles carbonées dont il va cependant falloir se défaire selon le GIEC [\[lire en anglais\]](#)) ou encore l'introduction de véhicules électriques, notamment. Ses estimations indiquent que la substitution du charbon par le gaz serait près de dix fois moins chère que la conversion à l'énergie solaire, ce qui lui donnerait donc la priorité. (On peut « raisonnablement » se demander si cette conclusion est également liée au fait que Total Énergie⁵ apporte son appui financier à la diffusion de sa conférence !)

Ne peut-on pas parler, dans ce cas, d'une forme d'aveuglement idéologique, quand le but poursuivi est non seulement la réduction des émissions de GES, mais aussi leur diminution **rapide** de façon à respecter les engagements de la COP 21 ?⁶ Ce qui est alors déterminant, ce n'est pas le prix du carbone, mais le volume de GES émis à ne pas dépasser et la vitesse de la baisse des émissions qui a un effet sur les changements climatiques à venir. Ces aspects essentiels, cependant, sont secondaires, sinon absents, des propositions de Gollier.

⁵ Notons que Total continue d'investir dans le gaz et envisage de se lancer dans l'exploration gazière en eaux profondes, au large de l'Afrique du Sud.

⁶ Dans sa conférence, Gollier admet que ses propositions entraîneraient une augmentation de 3 degrés de la température moyenne terrestre d'ici 2100, « oubliant » de mentionner les conséquences dramatiques dans la réalité d'un tel résultat qui est légèrement au-dessus du scénario du GIEC dans lequel il n'y a pas de glace dans l'Océan arctique en été, la production alimentaire est réduite, la chaleur est extrême, les inondations et les sécheresses sont fréquentes, et les inégalités sont croissantes [\[lire p.4\]](#). Il y a donc de fortes chances que le coût de ces conséquences ne soient pas inclus dans ses calculs.

Nous sommes ici en présence d'un exemple de plus où un choix politique complexe est remplacé par une décision s'appuyant sur le résultat d'un calcul souffrant de faiblesses rédhibitoires qui seront analysées ci-dessous. Cela dénote une attitude scientifique qui renoue avec le « vieux rêve occidental d'une harmonie fondée sur le calcul » et la place dominante de la gouvernance par les nombres « où la loi cède la place au programme et la réglementation à la régulation » [\[lire\]](#). Car, selon Gollier, la réglementation (standard, normes, interdictions) serait une façon de masquer les coûts, et elle nuirait donc à la responsabilisation de la population !

2.5. Une technique entachée d'arbitraire

Des prix estimés selon des méthodes contestables. D'un point de vue technique, la priorité accordée aux aspects financiers de la décarbonation repose généralement sur une évaluation fondée sur le recours à des prix (actuels ou futurs) fondés sur des indications très imparfaites sur les coûts et avantages des conséquences de ce processus, pour des raisons qui ne sont pas fondamentalement différentes de celles analysées sur lafaimexpliquee.org pour les coûts de l'alimentation. Parfois, cette évaluation utilise des prix calculés selon des méthodes alternatives pouvant aboutir à des estimations très différentes, voire divergentes [\[lire\]](#). Ainsi, Gollier nous apprend que pour les éoliennes, la chute de la valeur de l'immobilier situé à proximité des installations est une composante importante du coût de la tonne de CO₂ économisée... Un exemple extrême de cette méthode est celui, dans un autre domaine, d'une étude menée en France sur la limitation de la vitesse sur les routes [\[lire\]](#) qui fixe à 3 millions d'euros la « valeur » d'une vie humaine. L'absurdité d'une telle évaluation est évidente et pose la délicate question de la valeur financière de ce qui disparaît de manière irréversible. Et vous, quelle serait votre réponse à la question : « Êtes-vous prêts à donner votre vie si l'on vous offrait 3 millions ? » Ceci illustre que l'argent et la valeur sont essentiellement des produits de processus et relations sociales [\[écouter\]](#). L'argent n'a pas d'utilité pratique autre que celle de servir à acquérir d'autres objets utiles par le truchement de la valeur qui leur est socialement accordée et qui est donc fondamentalement anthropocentrique par nature. Celle-ci n'est pas exempte de paradoxe, tel celui de la valeur d'échange et d'utilité qui fait du diamant un produit très cher, mais presque inutile (sauf dans l'industrie) et de l'eau un produit d'une utilité vitale, mais généralement d'une valeur pratiquement nulle. Se fonder sur un tel instrument quand la survie de l'humanité est en jeu semble insensé même aux yeux des plus fous.

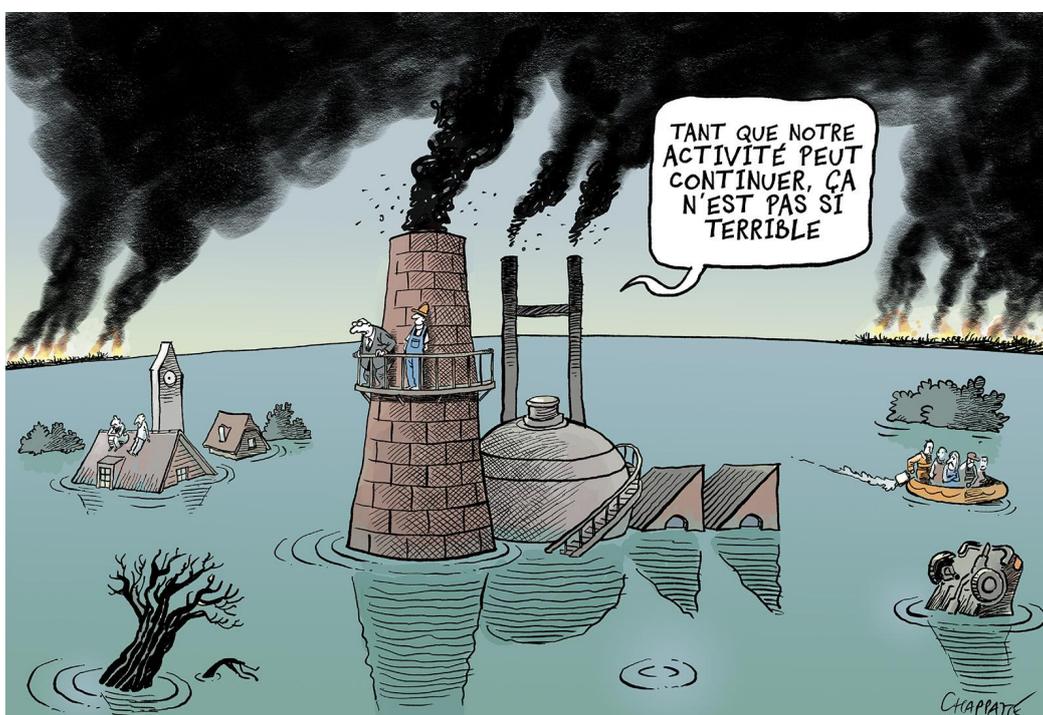
Des bénéfices et coûts futurs aux limites fluctuantes. Ils sont estimés par une méthode laissant une grande place à l'intuition (à l'arbitraire ?) dans le choix de la profondeur de l'analyse et des bénéfices et coûts pris en compte, ce qui peut aboutir à des résultats incohérents, voire contradictoires, comme cela a déjà été souligné ailleurs sur lafaimexpliquee.org [\[lire\]](#).

2.6 Une actualisation des coûts et bénéfices futurs « à la carte » : la question des générations futures

Depuis longtemps, les économistes ont été confrontés à la question de la comparaison des coûts et bénéfices dans le temps. Que vaut aujourd'hui un euro gagné ou perdu dans 5 ou 10 ans ? Gollier se lance dans une longue discussion technique sur la détermination du taux d'actualisation (le coefficient permettant de calculer la valeur d'un euro futur aujourd'hui), avant de rejeter les alternatives évoquées comme fondées sur des hypothèses qu'il qualifie avec justesse d'absurdes dans un monde marqué par

l'incertitude, une incertitude qui, dans la pratique quotidienne, nous rappelle-t-il, encourage la propension à épargner sous forme d'une épargne de précaution (principalement pour les catégories les plus aisées). Il en déduit qu'il faudrait choisir un taux d'actualisation plus faible que le taux habituellement sélectionné - égal au taux d'intérêt sur le capital - pour analyser la rentabilité des projets d'investissements. Ce taux plus bas donnerait plus de poids au point de vue des générations futures, leurs coûts et bénéfices futurs pesant davantage dans nos calculs d'aujourd'hui.

Ce principe, qui fait sens intuitivement, souffre cependant d'arbitraire dans la pratique et aboutit à des résultats très divers, comme l'illustre les taux recommandés par diverses commissions travaillant sur le sujet en France ou aux États-Unis cités par Gollier : 1,2 % + inflation (?) pour les projets sans risques, 3,2 % pour les projets accroissant le risque, -0,8 % pour les projets qui le réduisent, etc. On se trouve en pleine spéculation quasi philosophique aboutissant à des choix subjectifs ayant une précision scientifique apparente (un chiffre significatif après la virgule !).



<https://www.chiapatte.com/>.

On ne peut manquer de se demander si le processus de fixation de ce taux ne revient pas à maquiller sous une justification pseudotechnique très alambiquée une décision de caractère essentiellement politique⁷ plus ou moins négociée. Cela pourrait alors être une manière pour les économistes de garder la parole (la main ?) et ne pas avouer leur incapacité à traiter le problème sans penser hors de leur cadre habituel, c'est-à-dire en dehors des sentiers battus de la pensée économique.

⁷ Le serpent se mord la queue, et la décision politique utilise le calcul « scientifique » pour devenir naturelle, inévitable, normale ! Derrière la gouvernance par les nombres s'abrite une gouvernance qui n'explique ni ses objectifs ni ses principes.

Le recours aux « générations futures », un outil pour minimiser l'urgence climatique

Pour beaucoup d'experts, ce sont les générations futures qui seraient les victimes du dérèglement du climat. Cette idée donne l'illusion que les effets de la crise climatique ne seraient ressentis que par nos lointains descendants.

Ceux parmi nous qui sont les moins regardants, les moins critiques, cette fiction pourrait faire croire qu'il n'y a pas d'urgence climatique, que les catastrophes climatiques ne se produiront que dans un futur éloigné, et qu'on peut se satisfaire aujourd'hui de remplacer en priorité le charbon par du gaz, comme le suggère C. Gollier.

Or, en réalité, **nous sommes déjà les victimes des événements météorologiques extrêmes** découlant du changement climatique. Et, si nous ne faisons rien aujourd'hui, ce sont nos enfants - pas de lointains descendants inconnus - qui vont souffrir de notre inaction.

À titre d'exemple, interviewé à la radio en septembre 2022, Thierry Martel, directeur général du groupe d'assurance français Groupama et président de l'association des assureurs mutualistes, souligne que les coûts des catastrophes explosent et qu'on observe **déjà maintenant** une augmentation spectaculaire de ce qu'il appelle des « accidents climatiques ». Pour lui, il y a un « changement de braquet depuis 2016 » puisque la charge moyenne des sinistres climatique a quasiment doublé, passant de moins de **2 milliards** d'euros à **3,5 milliards** en 5 ans. Selon lui, « 2022 explose les compteurs » car il y a déjà eu plus de **5 milliards d'euros** de dégâts rien que pour le premier semestre, c'est-à-dire qu'en 6 mois, on a eu des dégâts de 18 mois, soit « trois fois la norme », surtout à cause de la grêle [[écoutez surtout à partir de 2'40](#)].

Autant dire que les normes n'ont plus de sens véritable et que la crise est bien là. Elle n'est pas le problème des générations futures, mais le nôtre, n'en déplaise à ceux qui veulent nous faire perdre notre temps avec des discussions fumeuses sur le taux d'actualisation des coûts et bénéfices. Bientôt, il deviendra de plus en plus coûteux -et difficile - de s'assurer. Là aussi, on verra les limites des instruments financiers quand on est confronté à la dure réalité [[lire](#)].

2.7 Quel mode opératoire ?

Comme toujours, le diable est dans les détails de la mise en œuvre opérationnelle des idées. Or, bien que Gollier ait annoncé qu'il allait être opérationnel, il évite soigneusement le sujet.

On peut le comprendre, car les méthodes de déploiement du prix du carbone utilisées à ce jour sont pour le moins chaotiques. Les deux principales sont :

- La taxe carbone sur les émissions de CO₂, potentiellement élargie aux autres GES en fonction de leur pouvoir de réchauffement (par exemple, les gaz fluorés ont un pouvoir de réchauffement plusieurs milliers de fois plus grand que le CO₂). Elle est très décriée, surtout en France, car elle est politiquement marquée et a été l'un des principaux déclencheurs du mouvement des « gilets jaunes » en France, fin 2018.
- Le marché du carbone qui est basé sur des échanges de quotas, droits d'émission et crédits carbone. Il a été fortement critiqué pour son inefficacité et a même été considéré contre-productif par certains [[lire](#)].

2.8 Ce qui n'est pas dit

En plus de toutes les limites de l'approche économiste qui viennent d'être évoquées, il en existe une autre qui est absolument déterminante. Donner un prix au carbone est **une mesure inégalitaire**. Dans sa conférence, Gollier s'étend longuement sur les inégalités

entre les générations présentes et les générations futures, mais aborde à peine celles qui résulteraient de la mise en œuvre d'un prix du carbone dans nos sociétés aujourd'hui.

Une simulation très simple l'illustre aisément. En effet, pour un travailleur gagnant le SMIC (1 329,05 euros net, en septembre 2022), obligé chaque jour de se déplacer sur 20 km dans son petit véhicule consommant 5 l au 100 km pour rejoindre son lieu de travail, une taxe carbone d'un euro/litre de carburant constitue un coût important (23 euros par mois, soit 1,73 % de son revenu). Pour un cadre supérieur gagnant 10 000 euros, le surcoût occasionné par la taxe carbone ne représentera que 0,55 % de son revenu (même si l'on suppose qu'il fait chaque jour 30 km dans un véhicule consommant 8 l au 100 km). Pour le millionnaire gagnant 400 000 euros par mois et se déplaçant sur 30 km dans une limousine de luxe consommant 12 l au 100 km, le surcoût ne pèsera que 0,02 % dans son revenu, autant dire une misère (Tableau 1).

Tab. 1 Impact simulé d'une taxe carbone de 1 euro/litre de carburant pour différentes catégories

	Smicard	Cadre supérieur	Millionnaire
Revenu mensuel (en euros)	1 329,05	10 000	400 000
Kilomètres parcourus	460	690	690
Litres de carburant utilisés	23	55,2	82,8
Surcoût dû à la taxe (en euros)	23	55,2	82,8
Pourcentage du surcoût dans le revenu	1,73%	0,55%	0,02%

À partir de cet exemple, on peut affirmer plus généralement qu'une hausse du prix de l'énergie, conséquence du déploiement d'un prix du carbone, aboutira à surcoût de l'énergie qui frappera davantage les plus pauvres qui consomment déjà moins d'énergie, alors qu'elle aura relativement peu d'impact sur les dépenses des plus riches qui ne seront pas réellement encouragés à diminuer leur consommation énergétique. Ce poids sera encore plus élevé quand on considère le revenu restant une fois les dépenses contraintes déduites (loyer, abonnements, assurances, impôts, etc.) qui, dans le cas des catégories de revenu moyen et bas dans un pays comme la France, représentent près de la moitié du revenu total. Pour les plus défavorisés dont le revenu restant est minime et qui ont déjà du mal à se chauffer, toute hausse du coût de l'énergie découlant de l'application d'un prix du carbone, entraînera des difficultés accrues, avec des conséquences négatives sur leur capacité de se chauffer et se déplacer.

Cette conclusion reste valable si on l'élargit à l'ensemble des GES émis par différentes catégories de revenu et si l'on considère l'énorme inégalité entre ces groupes dans le volume de leurs émissions (Tableau 2).

Tab.2 Au niveau mondial, les riches émettent plus de GES que les pauvres (2015)

	0,1 % les plus riches	1 % les plus riches	10 % les plus riches	40 % moyens	50 % les plus pauvres
Revenu minimal annuel par tête ('000 dollars)	402	109	38	6	
Émissions annuelles moyennes par tête (tonne de CO ₂ éq.)	216,7	74	23,5	5,3	0,69
Part des émissions de carbone	4 %	15 %	49 %	44 %	7 %

Source: [Kartha et al., 2020](#).

Le caractère régressif de la transition serait inévitable, car « naturel », affirme Gollier, en fournissant des arguments à ceux qui dénoncent l'opposition absurde et contre-productive entre « la fin du mois et la fin du monde » en fustigeant la prétendue écologie punitive. Pour mitiger ce caractère, il propose que les revenus collectés grâce à la taxe carbone soient réinjectés dans l'économie au bénéfice des couches pauvres de la population. Mais étant donnés les flux de taxes, il est peu probable qu'une redistribution puisse compenser pleinement le surcoût supporté par les groupes de population à bas et moyen revenu.

3. Conclusions de la première partie

La **première conclusion** est que les multiples crises systémiques que le monde traverse sont complexes et intriquées, reposant sur les résultats de processus sociaux, économiques, politiques, culturels, physiques et biologiques très variés. Elles se produisent dans un monde incertain, du fait d'un manque de connaissances de ces processus et de leurs interrelations et de l'imprévisibilité du comportement humain.

On s'accorde de plus en plus pour affirmer que la pérennité de l'humanité est en jeu, ce qui pose la question relative à ce que l'humanité est prête à changer dans son mode de vie pour perdurer.

La **deuxième conclusion** est que la pensée économique dominante qui adopte un point de vue partiel et réducteur de la réalité n'avance pas de solutions fondées sur la science qui soient crédibles, rationnelles, opérationnelles et efficaces au problème de la réduction des GES anthropiques responsables du changement climatique, contrairement à ce que prétendent ses champions.

La solution proposée par un de ses experts les plus représentatifs :

- (i) est partielle, car elle ne porte pas sur toutes les formes d'émissions de GES identifiées par la science,
- (ii) repose sur des données et calculs incomplets et des estimations comprenant une bonne part de subjectivité,
- (iii) ne précise pas de nouvelles modalités opérationnelles pouvant corriger les défauts de celles déjà utilisées qui ont prouvé leur inefficacité, et
- (iv) n'est pas compatible avec l'objectif de réduction des émissions de GES permettant d'atteindre les objectifs approuvés lors de la COP21 de Paris, en 2015.

De plus, elle amplifie les inégalités et demande aux ménages un niveau d'effort relatif plus élevé quand leur revenu est plus bas, fournissant des arguments à ceux qui opposent absurdement « la fin du mois et la fin du monde » et contribuent par la même à diminuer le degré de priorité accordée par la population à la lutte contre le changement climatique.

Plus généralement, des mesures de politique de type financier pour résoudre les crises n'affecteront que peu les riches qui ne changeront pas leur comportement (émissions de grandes quantités de GES, utilisation de volumes énormes d'eau en période de pénurie, car « leurs factures astronomiques les indiffèrent » [[lire](#)]).

La **troisième conclusion**, c'est qu'il est absolument nécessaire de chercher d'autres solutions, en dehors des sentiers battus de la pensée économique et de leur cadre réducteur, qui soient à la fois efficaces et justes (équitables).

[Materne Maetz](#)
(octobre 2022)

À suivre: [Seconde partie : En dehors des sentiers battus - une solution pour diminuer les GES en réduisant les inégalités](#)

Pour en savoir davantage :

Lire :

- GIEC/IPCC, [Summary for Policymakers](#). In: Climate Change 2022: Mitigation of Climate Change. Contribution of Working Group III to the Sixth Assessment Report of the Intergovernmental Panel on Climate Change [P.R. Shukla, J. Skea, R. Slade, A. Al Khourdajie, R. van Diemen, D. McCollum, M. Pathak, S. Some, P. Vyas, R. Fradera, M. Belkacemi, A. Hasija, G. Lisboa, S. Luz, J. Malley, (eds.)]. Cambridge University Press, Cambridge, UK and New York, NY, USA, 2022 (en anglais).
- PNUE, [Faire la paix avec la nature](#), Programme des Nations Unies pour l'environnement, 2021.
- GIEC/IPCC, [Summary for Policymakers](#). In: Climate Change 2021: The Physical Science Basis. Contribution of Working Group I to the Sixth Assessment Report of the Intergovernmental Panel on Climate Change [Masson-Delmotte, V., P. Zhai, A. Pirani, S. L. Connors, C. Péan, S. Berger, N. Caud, Y. Chen, L. Goldfarb, M. I. Gomis, M. Huang, K. Leitzell, E. Lonnoy, J.B.R. Matthews, T. K. Maycock, T. Waterfield, O. Yelekçi, R. Yu and B. Zhou (eds.)]. Cambridge University Press, 2021 (en anglais).
- Kartha, S., Kemp-Benedict, E., Ghosh, E., Nazareth, A. et Gore, T.. [The Carbon Inequality Era: An assessment of the global distribution of consumption emissions among individuals from 1990 to 2015 and beyond](#). Joint Research Report. Stockholm Environment Institute et Oxfam International, 2020 (en anglais).
- Supiot A., [La gouvernance par les nombres](#). Fayard (2015).

Écouter :

- Gollier, C., [Entre fin du mois et fin du monde : économie de nos responsabilités envers l'humanité](#), Leçon inaugurale, Collège de France, 2021.

Sélection d'articles déjà parus sur lafaimexpliquee.org et liés à ce sujet :

- Opinions : [De la pointe à l'arrière-garde - Quand les écono-mystiques considèrent la réalité comme une incertitude](#) par Materne Maetz, 2022.
- [COVID-19 : L'agriculture est-elle la grande coupable ?](#) 2021.
- Opinions : [Injustice et défilade climatique à Glasgow](#) par Jomo Kwame Sundaram et Anis Chowdhury, 2021
- [Le climat change.... l'alimentation et l'agriculture aussi](#), 2021.
- [Le vrai coût de notre nourriture - Le marché seul peut-il guider notre système alimentaire vers plus de durabilité?](#) 2020.
- [Les inégalités de revenu affectent le niveau d'émission des gaz à effet de serre et la vulnérabilité aux conséquences du changement climatique](#), 2020.
- [Les dangers d'une analyse « partielle » d'impact : l'exemple d'une étude de l'impact d'une conversion totale de l'agriculture de l'Angleterre et du Pays de Galles en agriculture biologique](#), 2019.
- [Le krach alimentaire planétaire : mythe ou réalité ?](#) 2018.